



## Les aides sociales sont un droit

**4** — Interview de la conseillère fédérale  
Elisabeth Baume-Schneider

**12** — Le bénévolat  
humainement enrichissant

# — Sommaire

<b>Éditorial</b> L'angoisse du labyrinthe _ Pierre-Alain Praz	3
--	---

## 4–11



### Les aides sociales sont un droit

<b>Interview de la conseillère fédérale Élisabeth Baume-Schneider:</b> « Une campagne nationale d'information contre le non-recours pourrait être envisagée »	4-6
--	-----

<b>Prévenir le non-recours aux prestations sociales</b>	7-8
---	-----

<b>Faire face</b> <i>Commentaire de Corinne Jaquiéry - Rédactrice en chef</i>	9
--	---

<b>Estelle Revaz</b> « Les paillettes de la scène occultent parfois des coulisses plus sombres »	10-11
---	-------

<b>La fascination pour le glauque</b> <i>Billet d'humeur _ Jonas Schneiter, journaliste, animateur-producteur</i>	11
--	----

## 12–20

<b>Le bénévolat, humainement enrichissant</b>	12-13
---	-------

<b>Anne Bory: Quand l'art donne des couleurs à la solidarité</b>	14-15
--	-------

<b>Mentorat: l'accompagnement personnalisé comme solution clé</b>	16
---	----

<b>Ce que l'Espace Essor a été pour moi!</b>	17
--	----

<b>Appels à votre soutien</b>	18-19
-------------------------------	-------

Couverture: © Bénédicte

### — Impressum

**Caritas.mag** - le magazine des Caritas de Suisse romande (Genève, Fribourg, Jura, Neuchâtel, Vaud) paraît deux fois par an.  
Tirage global: 53'750 - Tirage Caritas Vaud: 8585 ex.  
Responsable d'édition: Pierre-Alain Praz - Directeur de Caritas Vaud. Rédactrice en chef: Corinne Jaquiéry.  
Rédaction: Céline Hostettler, Joëlle Jungo et Valentina Staedler. Photos: Caritas Vaud. Corrections: Ana Cardoso.  
Graphisme et mise en page: Fluide Communication, Givisiez. Impression: PCL Print Conseil Logistique SA.  
Caritas Vaud - Chemin de la Colline 11 - 1007 Lausanne. Téléphone: 021 317 59 80 - [www.caritas-vaud.ch](http://www.caritas-vaud.ch).



## L'angoisse du labyrinthe

— Pierre-Alain Praz - Directeur de Caritas Vaud

La prise de conscience, notamment lors des années Covid, de l'importance du non-recours remet en question l'efficacité même des politiques sociales : à quoi sert en effet un dispositif qui n'atteint pas son public ? La complexité du dispositif social, due notamment à la multiplicité des acteurs, des prestations et des cadres institutionnels, participe à brouiller sa lisibilité. En parallèle, le discours sur les abus entraîne un durcissement des contrôles et des conditions d'accès aux droits sociaux. Ce climat incite certains usagers et usagères à renoncer à leurs droits.

Les études récentes mettent en évidence que le non-recours a pour origine la méconnaissance des droits d'une part et la difficulté d'accéder aux dispositifs d'autre part. Dans ce second cas, l'offre est connue sans pour autant être sollicitée. Le non-recours peut exister par peur de la stigmatisation sociale, par honte ou à cause d'exigences administratives exorbitantes.



© Caritas Vaud - 2021

Solliciter de l'aide est associé au sentiment d'échec et de déclassement social. Dans cette perspective, des individus préfèrent renoncer aux prestations, ou temporisent leur demande, quitte à voir leur situation personnelle se dégrader. Lorsque des démarches administratives sont enfin entreprises, elles sont alors perçues comme d'autant plus lourdes, complexes et humiliantes.

Pratiquement tous les cantons romands ont décidé de prendre des mesures pour lutter contre le non-recours. Plusieurs instruments peuvent être mentionnés, comme la mise en place d'observatoires des précarités, de guichets sociaux uniques, des démarches d'automatisation, des campagnes de sensibilisation ou encore des projets pilotes comme ceux menés par Caritas Vaud dans le cadre du programme cantonal « Vaud pour vous ».

Cependant, si Caritas salue ces initiatives et encourage une conception plus proactive des administrations publiques, elle reste convaincue qu'il est impératif de simplifier drastiquement notre système de protection sociale. La proposition d'une assurance générale de revenu par le « Réseau de réflexion » (Denknetz) mériterait d'être examinée de près par les parlementaires fédéraux. Dans ce modèle, le revenu manquant est couvert par une assurance générale unique. Si nécessaire, les besoins vitaux sont couverts, eux, par le dispositif des prestations complémentaires, déjà existant, mais réservé aux rentiers et rentières AVS-AI ou encore aux familles dans certains cantons. Ces prestations seraient indépendantes de la cause de la perte de revenu et du statut de la personne, sans limite dans le temps et à hauteur, au minimum, des prestations complémentaires AVS-AI actuelles : elles protégeraient toutes et tous contre tous les risques.

Autrement dit, transformer le labyrinthe de la complexité et du contrôle tatillon en une route à deux voies de la solidarité !



# « Une campagne nationale d'information contre le non-recours pourrait être envisagée »

— Propos recueillis par Corinne Jaquiéry -  
Photo : Darrin Vanselow

À la tête du Département fédéral de l'intérieur depuis janvier 2024, Elisabeth Baume-Schneider enchaîne les prises de position sur des sujets sociaux et de santé publique. Parmi eux, la précarité d'une partie de la population suisse qui ne fait pas appel aux aides sociales disponibles. Interview.

## **Vous êtes assistante sociale de formation, depuis quand avez-vous éprouvé le besoin d'aider les autres ?**

Depuis toujours, il me semble. J'ai eu la chance de naître dans une famille paysanne où on se préoccupait les uns des autres. À l'époque, nous avions des ouvriers saisonniers. Ils devaient travailler loin de leurs familles pour pouvoir vivre, cela me questionnait. J'ai toujours eu le sentiment qu'il y avait là de l'injustice. S'intéresser aux autres, c'était surtout essayer de faire que les choses soient plus justes. Non pas pour que tout le monde ait exactement la même chose, mais pour que tout le monde trouve sa place. Ma sœur et moi passions beaucoup de temps avec les ouvriers agricoles. Ils m'ont par exemple appris à jouer aux échecs. Prendre conscience des difficultés des personnes, c'est aussi et surtout reconnaître leurs potentialités et prendre en considération leur expertise. Ne pas affirmer « certains savent, d'autres pas », mais plutôt réfléchir à comment entrer en relation pour que les rencontres entre les uns et les autres soient fertiles de part et d'autre.

## **La pauvreté vous touche donc depuis longtemps, avez-vous quelques exemples d'actions réalisées en ce domaine dans vos différentes activités ?**

En tant qu'assistante sociale, mon premier métier, j'essayais toujours de trouver un peu d'argent supplémentaire pour compléter le budget d'assistance sociale des bénéficiaires. Un jour, un député jurassien m'a dit que ces personnes vivaient dans « une marginalité dorée », pour reprendre ses mots. Or l'aide sociale est tout sauf une « marginalité dorée » ! Ce sont des budgets extrêmement modestes qui, corrélés au minimum vital, permettent juste de vivre. Ensuite, en tant que députée jurassienne, je me souviens de m'être préoccupée des chômeurs et chômeuses qui ne touchaient pas d'allocation de naissance, puis en tant que ministre, des ques-

tions d'inégalités pour les enfants confrontés à des difficultés en milieu scolaire. Il ne s'agit pas ici de pauvreté économique, mais du risque de stigmatisation. En tant que directrice de la Haute École de travail social à Lausanne, j'ai pu ensuite accompagner la mise en place de projets de formation continue et de recherche sur ce sujet. Et cela continue dans le cadre de mes fonctions actuelles. Je suis par exemple de très près les interventions de la conseillère nationale Estelle Revaz qui a déposé une motion pour la mise en place d'une plateforme nationale de prévention contre la pauvreté.

## **Parmi les nombreux projets contre la pauvreté, lequel vous donne le plus de fierté ?**

Ce n'est peut-être pas le projet dont je suis le plus fière, mais je le trouve très, très beau : il s'appelle « Au P'tit plus ». C'est une épicerie solidaire aux Franches-Montagnes qui répond très concrètement aux difficultés financières des gens, de manière très respectueuse. Une soixantaine de bénévoles y travaillent à tour de rôle pour mettre à disposition des invendus triés chaque jour pour des clients et clientes venant acheter ce qui leur est nécessaire, pour 1 franc symbolique. En matière d'aide sociale, il y a bien sûr la nécessité de pouvoir compter sur des professionnel·les mais il ne faut pas négliger toutes ces personnes qui s'engagent dans des actions de proximité. Ce que chacun fait en tant que bénévole ou comme citoyenne ou citoyen engagé·e est essentiel et contribue à la dignité de chacune et de chacun.



**Lors de la campagne pour la 13<sup>e</sup> rente AVS, vous avez mis en avant le fait que les prestations complémentaires pouvaient aider les seniors dans une situation précaire. Mais en fait ce sont les personnes âgées en majorité qui n'osent pas demander de l'aide. Comment éviter ce non-recours ?**

C'est une compétence des cantons, mais je pense qu'on pourrait rappeler au niveau fédéral l'importance de développer une information de qualité, accessible et non stigmatisante. À une époque, dans le canton du Jura, il y avait un calculateur à la fin de la déclaration d'impôts qui permettait de savoir si on avait droit aux prestations complémentaires (PC). Les possibilités existent donc au niveau fiscal, pour rendre les choses plus simples et plus visibles. Ceci étant dit, il faut également prendre en considération que si les PC, à l'instar des autres prestations sociales, sont un droit, celui-ci implique aussi des contreparties. J'ai reçu passablement de courriers de personnes qui ressentaient les démarches nécessaires comme intrusives, voire comme une humiliation. Or il s'agit d'argent public. C'est comme quand on demande une bourse pour étudier, il faut donner quelques explications, fournir des pièces justificatives pour documenter sa demande. C'est plutôt la manière dont les personnes se sentent contrôlées qui doit être améliorée. Il faut améliorer les processus pour désamorcer ce sentiment de honte.



*Notre Constitution indique que chacune et chacun a droit à une vie dans la dignité.*

**Comment selon vous convaincre qu'il n'y a rien de honteux à demander de l'aide ?**

Quand on est à l'aide sociale, ou qu'on bénéficie de prestations sociales, on ne s'expose pas volontiers et on ne s'identifie guère à un groupe. À ma connaissance, il n'y a pas une association de bénéficiaires de l'aide sociale qui pourrait témoigner du fait qu'être aidé, c'est être reconnu et soutenu pour être en mesure de choisir son propre chemin de vie. Je pense qu'il faut lutter contre la pauvreté, afin que les personnes en situation de précarité puissent retrouver l'autonomie et l'estime de soi et se projeter dans leur projet de vie. Bref, simplement être des citoyen·nes libres de prendre leurs décisions, et en bonne santé pour participer au marché du travail, à la vie sociale et culturelle, en étant reconnu·es pour ce qu'ils sont et pour ce qu'ils apportent à la société.

**En juin dernier, votre canton, le Jura, a déposé une initiative pour rendre les prestations complémentaires plus accessibles, et plusieurs motions vont également dans ce sens. Une étude émanant de la Confédération devait être engagée pour évaluer les procédures existantes: où en est-on de cette étude, et que pensez-vous de la démarche de votre canton ?**

Je pense que l'initiative du canton du Jura est très pertinente, et je ne dis pas cela parce que c'est mon canton ! Quant à l'étude, si on veut essayer de faire évoluer les mentalités ou la manière de percevoir les choses, il faut qu'on ait des indications qualitatives sur la manière dont on les présente. L'étude en question va s'achever cet automne. Ce que je trouve important, c'est d'évaluer les bonnes pratiques et de savoir quels peuvent être les incitatifs positifs ou négatifs; quels sont les éléments qui freinent l'accès ? En juin dernier, le canton du Jura a également fait une campagne pour montrer comment accéder à une plateforme d'information sociale, intitulée JU-lien.org. Elle a eu des échos favorables auprès de la population et les personnes qui en avaient besoin l'ont utilisée. Il faudrait pouvoir investir dans de telles campagnes, parce que faire l'effort une fois ne suffit pas. Reste l'essentiel: cette campagne a démontré que quand on informe, quand on dédramatise le fait de demander un soutien, des personnes osent solliciter l'aide à laquelle elles ont droit.

**Que pensez-vous d'une campagne nationale contre le non-recours aux prestations sociales ?**

Notre Constitution indique que chacune et chacun a droit à une vie dans la dignité; son préambule précise encore que « la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres ». L'aide sociale fait partie de ce maillage social. Elle est un droit. Une campagne nationale d'information contre le non-recours aux prestations sociales pourrait être envisagée, mais il faudrait réfléchir avant tout à comment informer les personnes concernées.



Il est important d'atteindre celles et ceux qui sont peu enclin-es à faire confiance aux autorités, ou qui n'ont pas envie de solliciter l'aide sociale. Certain-es redoutent une trop forte intrusion dans leur manière de vivre, d'autres – comme les personnes âgées – craignent par exemple qu'on leur prenne la petite maison qu'elles ont mis des années à acquérir en travaillant. L'information pourrait passer par le biais des pairs, qu'on trouve par exemple dans des lieux comme la petite épicerie solidaire dont j'ai parlé. Quand j'étais directrice de la Haute École de travail social à Lausanne, j'ai accompagné le développement d'un projet pilote de calculateur d'aide sociale (jestime.ch). La Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) était intéressée à cet outil, mais il fallait prendre en compte les différentes normes des cantons ; certain-es ont redouté que ce calculateur engendre une forte augmentation des demandes, jusqu'à surcharger leurs services. Pour ma part, je trouvais le projet intéressant, car ces calculateurs auraient dû se trouver dans des lieux où vont les personnes en difficulté. On a constaté qu'il est difficile de réunir tous les cantons autour d'un tel projet, mais une campagne d'information pourrait être coordonnée au niveau de la plateforme nationale contre la pauvreté, comme faisant partie des mesures à prendre. Après, il faudrait trouver une solution pour le financer, par exemple avec une participation des cantons et des villes.

### **Avez-vous d'autres projets sociaux qui vous tiennent à cœur ?**

Il faut absolument éviter de discriminer un type de population comme les personnes issues de la migration. Récemment, une initiative parlementaire de la députée bâloise Samira Marti a été acceptée. Elle empêche notamment que des étrangers se voient retirer leur autorisation de séjour et d'établissement au motif qu'ils ont bénéficié de l'aide sociale. Quand les cantons ou les communes veulent agir de manière plus solidaire ou humaniste, ils peuvent le faire. C'est une question de majorité-minorité. Il y aurait encore d'autres projets concernant les questions de genre ou d'égalité qui me tiennent à cœur ! En fait, il faut oser dire les choses et s'engager si on ne veut pas que certaines de nos valeurs démocratiques partent en lambeaux.

### **Enfin, que pensez-vous des associations d'aide comme Caritas qui luttent contre la précarité ?**

Leur rôle dans un pays comme la Suisse est fondamental. Elles sont un peu comme des sismographes qui mesurent des valeurs réelles, en contact avec les personnes. Dans l'idéal, il serait évidemment mieux que Caritas, le CSP (Centre social protestant) ou d'autres associations soient moins sollicitées et que les « canaux » plus officiels suffisent. Disons que c'est un peu interpellant que dans un pays riche et démocratique comme le nôtre, on ait autant besoin d'associations comme Caritas et de leurs réseaux de professionnel·les et de bénévoles. Leur rôle est subsidiaire, mais pour de trop nombreuses personnes, il est essentiel pour leur assurer une qualité de vie à laquelle chaque être humain peut prétendre. Ma grande reconnaissance va à ces partenaires et aux personnes qui les sollicitent pour la confiance qu'ils leur portent. ■■■

## Non recours aux prestations sociales

Etudes Lucas, Bonvin, Hümbelin 2021



Europe 40 - 60 % Suisse 25 - 30 %

## Non recours aux prestations complémentaires

Etude réalisée pour Pro Senectute par Gabriel Rainer et Gisela Meier



15,7% des personnes de 65 ans et plus vivant à domicile en Suisse

230'000 personnes

Les taux de non-recours aux prestations sociales **en Europe varient entre 40 % et 60 %** (Eurofund 2015). En Suisse, le non-recours fait l'objet d'une attention croissante (Lucas, Bonvin, Hümbelin 2021). À ce jour, les données manquent encore, mais **on estime à 26,3 % le taux de non-recours à l'aide sociale à Berne** (Hümbelin 2019) et celui de **non-recours aux prestations complémentaires AVS à Bâle-Ville à 29 %** (Hümbelin 2021).

# Prévenir le non-recours aux prestations sociales

— Corinne Jaquiéry - Illustration : Bénédicte

Près d'un tiers des personnes ayant droit à des prestations sociales n'y ont pas recours. Les inciter à le faire peut leur éviter d'aggraver leur situation. Éclairage.



L'aide sociale est-elle un droit? Tout le monde n'est pas d'accord sur ce point ce qui laisse de potentielles demandeuses et demandeurs dans l'incertitude.

À Genève, l'Hospice général l'a affirmé haut et fort lors d'une campagne menée à la fin de l'année dernière avec le slogan «L'aide sociale est un droit». Selon la directrice de la communication de l'Hospice général, Anne Nouspikel, de nombreuses études montrent que près d'un tiers des personnes qui pourraient avoir droit à une aide sociale ne la sollicitent pas, un phénomène que plusieurs pays européens et, à l'échelle suisse, d'autres cantons tentent de contrer. Pour la Genevoise, les raisons de ce non-recours sont multiples: manque d'informations, phobie administrative, sentiment de honte, etc. Une prise en charge précoce, avec un accompagnement social adapté, permet d'éviter qu'un problème non résolu en amène un autre et qu'une situation ne se détériore avec le temps. L'objectif de la campagne était donc clair: inciter les personnes en difficulté à ne pas attendre pour demander de l'aide.

Pour d'autres cantons, l'avis est plus nuancé. Ainsi à Fribourg, qui a pourtant été le premier canton à mettre en place un guichet unique d'orientation sociale avec «**Fribourg pour tous**», l'aide sociale est subsidiaire d'autres assistances privées ou publiques. Cependant, Caritas Fribourg vient d'ouvrir des permanences sociales dans tous les districts du canton avec le soutien de l'État de Fribourg.

*Tel est le mystère  
de la liberté de l'Homme,  
dit Dieu...  
Si je le soutiens trop,  
il n'est plus libre.  
Et si je ne le soutiens  
pas assez, il tombe.*

Charles Péguy, *Pensées*



Fribourg pour tous  
Tél\_ 0848 246 246



Le Jura a lui aussi mené une campagne de lutte contre le non-recours aux prestations sociales sous l'appellation JU-lien.org au début de l'été dernier. Une réussite: l'objectif de mobiliser 100 personnes non recourantes a été largement dépassé avec 145 demandes au total, dont 117 (soit plus de 80%) provenant de personnes ou de ménages sans aucun suivi social en cours.

Neuchâtel a créé la Plateforme Précarité lors de la crise du Covid. Elle rassemble les prestataires sociaux du canton, dont Caritas Neuchâtel. Elle va donner naissance à un projet novateur. Un groupe de travail a planché sur la possibilité d'une application gérée par l'I.A. (intelligence artificielle) qui répondra aux questions des personnes ayant besoin d'une prestation sociale.

Enfin, pour la sociologue Émilie Rosenstein, responsable d'une étude qualitative sur le non-recours au revenu d'insertion pour la Direction de la cohésion sociale (DGCS) du canton de Vaud qui devrait être publiée ce printemps, les raisons du non-recours sont multiples: la peur de la stigmatisation, le sentiment de déclassement pour des personnes qui ne se reconnaissent pas dans le profil de celles qui font appel à ces prestations ou la complexité des dispositifs pour accéder à l'aide. Évoquant le programme «**Vaud pour vous**», dont Caritas Vaud fait partie, qui doit permettre à chaque personne habitant le canton d'être informée et accompagnée gratuitement lors de difficultés momentanées ou durables, la sociologue cite aussi l'initiative Oasis, issue de l'Association régionale d'action sociale (ARAS) du Jura-Nord vaudois qui réunit les 73 communes du district. En proposant un contact téléphonique anonyme ou via un code QR, ce dispositif mobile permet d'aller voir, en région rurale notamment, les personnes qui ne pousseraient peut-être pas la porte d'un guichet social.

Émilie Rosenstein souligne que ce mouvement général contre le non-recours vient à la fois du milieu des travailleuses et travailleurs sociaux, qui, malgré l'augmentation de leurs charges et le manque de main-d'œuvre qualifiée, rappellent que leur mission première est de réussir à activer les droits des personnes qui en ont besoin. Il vient aussi d'une partie du milieu politique qui affirme que de ne rien faire face au non-recours, c'est très souvent en payer plus tard le prix à des montants bien plus élevés en raison d'un processus de précarisation et d'endettement qu'on a laissé courir. Lutter contre le non-recours est donc un investissement, mais c'est aussi une question éthique touchant au droit citoyen qui est de permettre à toutes et tous d'avoir accès aux prestations et aux services auxquels elle et il peut légitimement prétendre. ■■■



Vaud pour vous



ensemble-ne.ch



capeutarriver.  
hospicegeneral.ch



Pour aller plus loin



ju-lien.org



oasis-junova.ch



bit.ly/caritas-avis

# Faites-nous part de votre avis constructif!



Vous avez apprécié cette édition?  
Vous avez une suggestion à faire ou un sujet que vous aimeriez voir traité dans un prochain numéro?

Vous pouvez nous faire part de votre feedback via **ce formulaire en ligne.**

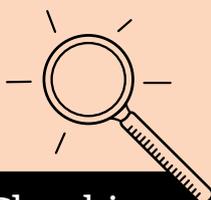


## Le droit au minimum

Le fondement de l'aide sociale se traduit par la garantie du droit au minimum vital. Le minimum vital étant la capacité d'assurer une existence physique (alimentation, habillement, logement, soins médicaux de base) conforme à la dignité humaine. La Constitution fédérale qui chapeaute l'aide sociale dévolue aux cantons et communes ne reprend pas expressément les termes de « minimum vital », mais énonce à son art. 12 que : « quiconque est dans une situation de détresse et n'est pas en mesure de subvenir à son entretien a le droit d'être aidé et assisté et de recevoir les moyens indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine ». À cette notion de « minimum vital » s'ajoute celle de « minimum social » qui doit permettre aux bénéficiaires de participer au vivre ensemble.



GSR  
(Guide Social Romand)



### Fact Checking



#### C'EST FAUX

« Il y a beaucoup d'abus dans l'aide sociale » : ceci est une « fake news ». Ainsi, à Genève, souvent contraints par la précarité, les fraudeurs ne représentent que 2,5% des dossiers. La lutte contre le non-recours n'a longtemps pas été une priorité politique, contrairement à celle contre les « abus », malgré le fait que les montants en jeu soient sans commune mesure avec les sommes très inférieures évoquées dans le cas des « abus ».



#### C'EST VRAI

Avoir un soutien financier grâce à des prestations complémentaires ou en recevant l'aide sociale peut aider à passer un cap difficile. En Suisse, dans la plupart des cantons, il faut remplir une demande pour obtenir des prestations complémentaires à son AVS, pour sa famille ou pour recevoir un subside pour ses primes d'assurance maladie. Beaucoup d'ayants droit ne le savent pas. L'ignorance de ses droits peut conduire au risque que les problématiques qui ne sont pas prises en charge s'aggravent. ■



avs-ai.ch

## Faire face

— **Commentaire:**  
Corinne Jaquiéry -  
Rédactrice en chef

En ces temps teintés d'inquiétude en lien avec l'état du monde, être seule pour affronter sa vulnérabilité est devenu encore plus éprouvant. Pourtant, nombre de personnes en situation de précarité vivent sans aide et préfèrent s'endetter auprès d'organismes de petit crédit ou de leurs proches. Pour d'autres, c'est un divorce ou un licenciement qui les entraîne vers la pauvreté sans qu'elles en prennent vraiment conscience, tardant à demander de l'aide. Une mère ou un père de famille devant travailler la nuit pour assurer le bien-être de ses enfants peut soudainement s'effondrer par manque de soutien. Toutes ces personnes témoignent d'un grand courage et veulent faire face sans être « assistées ». Pourtant, même si ces héroïnes ou héros du quotidien doivent le justifier en présentant quelques pièces administratives, recourir aux prestations sociales est un droit accessible dans tout le pays et il est vraiment temps que cela se sache ! ■



Estelle Revaz



estellerevaz.com



# « Les paillettes de la scène occultent parfois des coulisses plus sombres »

— Texte: Corinne Jaquiéry - Photo: V. Flauraud

Une meilleure protection sociale pour les artistes et une stratégie de lutte contre la pauvreté, la violoncelliste genevoise joue sa partition politique en virtuose.

« J'avais 3 ans quand j'ai vu des personnes sans abri pour la première fois lors d'un voyage à Paris. Mes parents ont remarqué que cela m'avait beaucoup perturbée. Alors chaque fois que l'on y retournait, je pouvais donner deux sandwiches à deux personnes sans abri. Ce rituel a perduré jusqu'à ce que nous y emménagions. J'ai alors côtoyé la pauvreté extrême avec des gens qui logeaient dans des tentes installées sur le trottoir près de chez nous. Je me souviens de conversations que j'ai eues avec des personnes qui ne comprenaient pas comment elles en étaient arrivées là. Un matin de Nouvel An, j'ai débarqué avec du café et des croissants et j'ai lu dans leurs yeux combien ce moment si simple était une part de la vie à laquelle ils et elles n'avaient plus accès. Plus tard, je suis devenue violoncelliste et je me suis réinstallée en Suisse. Lors du Covid, j'ai vu des collègues artistes qui, en quelques mois sans revenu, sans indemnisation, devaient quitter leur logement, faire la queue pour de petits colis alimentaires, mendier de l'aide à leurs proches. Il faut savoir que dans le milieu culturel, le revenu moyen est de 3333 fr., en dessous du seuil de pauvreté. C'est cette pauvreté cachée des gens qui travaillent dans un secteur où quoi qu'il se passe dans votre vie, il ne faut rien laisser paraître. Ce sont les paillettes de la scène qui occultent des coulisses beaucoup plus sombres. Une précarité qui ne se voit pas, mais qui existe bel et bien. À cette époque, je me suis battue

pour que nous, artistes, ayons droit à un dédommagement.

Quand je suis devenue conseillère nationale, j'ai voulu continuer ce combat. J'ai proposé d'inscrire la protection sociale des acteurs et actrices culturelles dans le programme de législature, ce qui a été accepté par les deux Chambres du Parlement. J'ai aussi déposé une motion demandant au Conseil fédéral de prolonger la plateforme nationale de lutte contre la pauvreté et d'adopter une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

Cette motion a été adoptée au Conseil national et au Conseil des États. Le Conseil fédéral a suivi en reprenant tous les points de ma motion. Je suis très heureuse de ces victoires. Mon secret est de me concentrer sur les thèmes qui me tiennent vraiment à cœur. Avant de commencer à me battre, je m'assure que je suis complètement alignée, que je suis convaincue jusqu'au bout de mes cellules. Ensuite, je prends mon bâton de pèlerin et je vais en parler avec le plus de monde possible pour essayer de les convaincre en étant à l'écoute de leurs arguments. En tant que musicienne, j'ai appris à jouer en écoutant les autres, à m'adapter à l'autre tout en gardant mon intégrité et ma personnalité. »

*J'ai lu dans leurs yeux combien ce moment si simple était une part de la vie à laquelle ils n'avaient plus accès.*





**1989**

Naissance à Salvan (VS) le 12 juillet.

**1999**

Départ à Paris avec toute sa famille. Restée seule à Paris en 2004, elle étudie le violoncelle au Conservatoire national de région de Boulogne-Billancourt, où elle décroche le 1<sup>er</sup> prix.

**2007**

Réussit son bac scientifique avec mention et entre au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP).

**2008**

Rencontre la violoncelliste allemande Maria Kliegel, devenue son mentor.

**2012**

Elle entame une carrière de violoncelliste soliste demandée dans toute l'Europe et au-delà.

**2019**

Elle joue désormais avec « Louis XIV », un bijou qui a émis ses premières notes sous le règne du Roi-Soleil.

**2021**

Elle monte au créneau politique pour défendre et soutenir les acteurs et actrices culturelles touchés par la crise du Covid. Avec une coalition parlementaire transpartisane, elle peut faire changer la loi.

**2023**

En décembre, elle entre au Parlement fédéral en tant que conseillère nationale socialiste.

**2024**

En juin, elle fait inscrire la protection sociale des acteurs et actrices culturelles dans le programme de législature.

**2025**

Sa motion pour maintenir la plateforme nationale contre la pauvreté et pour l'instauration d'une stratégie de lutte contre la pauvreté est adoptée.

Billet d'humeur



## La fascination pour le glauque

— Texte: Jonas Schneider, journaliste, animateur-producteur (*Les beaux parleurs*, RTS Première)

Êtes-vous aussi fasciné-e par le glauque? Les documentaires criminels sur Netflix cartonnent, les faits divers font la une des médias, et les podcasts de *true crime* s'empilent dans nos playlists. Cette fascination n'est pas nouvelle, mais son intensité actuelle pose question. Je reconnais aussi volontiers en être victime. En psychologie sociale, cette attirance s'explique par plusieurs mécanismes. Elle répond à un instinct profond de décrypter les menaces potentielles, tout en éprouvant, depuis le confort de notre canapé, des montées d'adrénaline sans danger. Cette catharsis moderne aide à apprivoiser nos propres peurs. Mais cette soif de sensationnel peut également déformer notre perception. En se focalisant sur des drames lointains ou exceptionnels, on en oublie parfois que des événements tout aussi tragiques se produisent à côté de chez nous. Ce que certains appellent le « biais du spectateur » nous pousse à consommer les tragédies comme des spectacles, en nous tenant à distance des réalités locales qui pourraient pourtant nous concerner directement et sur lesquelles nous pourrions agir.

Combien de fois ai-je été captivé par une série racontant l'histoire d'un tueur en série américain, alors que, dans ma propre ville, des individus vivent des situations dramatiques? Ces situations n'ont pas la même mise en scène ou la même musique angoissante, mais elles méritent davantage notre attention. En cultivant cette fascination pour le glauque, nous risquons de perdre de vue l'essentiel: nos capacités d'agir sur ce qui est proche, tangible et qui nécessite notre engagement. Le danger n'est pas tant d'être captivé par ces histoires, mais de laisser ces récits nous éloigner de notre réalité. ■

# Le bénévolat, humainement enrichissant

— Texte: Céline Hostettler - Photos: Caritas Vaud

**Pour lutter efficacement contre la précarité et l'isolement, Caritas Vaud déploie ses efforts à travers plusieurs secteurs d'activités. Le bénévolat y est essentiel.**

Intervention et orientation sociale, insertion, aide directe, hébergements d'urgence et logements, aucun de ces secteurs ne pourrait atteindre son plein potentiel sans l'engagement précieux de plus de 850 bénévoles, actif·ve·s pour Caritas Vaud à travers tout le canton en 2024. Cela ne représente pas moins de 50'000 heures de bénévolat au cours de l'année écoulée. Découvrez comment le bénévolat crée un impact positif, tant pour les bénéficiaires que pour celles et ceux qui choisissent de s'engager.

## Petit tour d'horizon du bénévolat chez Caritas Vaud

Quelque 850 bénévoles ont œuvré à nos différentes prestations en 2024. Leur engagement est essentiel pour assurer le bon fonctionnement de nos actions. Par exemple, dans nos Boutiques et Épiceries, leur présence permet de soutenir les personnes en mesure d'insertion socioprofessionnelle, les gérant·e·s et coordinateur·ice·s et également d'orienter les bénéficiaires avec bienveillance. Afin de poursuivre notre mission et répondre aux besoins croissants, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux et nouvelles bénévoles.

Certain·e·s s'investissent dans la confection de cabas alimentaires dans notre centrale alimentaire (voir l'article dans l'édition d'octobre 2024), tandis que d'autres prêtent main-forte à la blanchisserie ou dans les Espaces Essor pour favoriser la réinsertion socioprofessionnelle. Leur engagement peut aussi être directement tourné vers les bénéficiaires, notamment dans le cadre de nos divers programmes de mentorat (plus de détails en page 16) ou dans nos Permanences Accueil.

## Pourquoi s'engager bénévolement ?

Il est évident que l'engagement bénévole apporte un soutien inestimable à une association telle que Caritas Vaud dans le cadre de nos prestations fournies aux personnes en difficulté. Mais qu'est-ce qui pousse une personne à donner de son temps, dans une société où la quête de rentabilité prime souvent ?

Le bénévolat est une activité profondément humaine et enrichissante. Il donne du sens et procure une satis-

faction unique, comme en témoignent celles et ceux qui s'investissent au quotidien. Emma Packer, 29 ans, bénévole aux cours de français d'Yverdon-les-Bains depuis quelques mois, partage son expérience :

*Ce que j'adore, c'est l'étincelle, ce moment où la personne comprend enfin. On voit que cela cogite, on apporte une explication et soudain, il y a ce déclic, ce moment "eurêka !" C'est vraiment gratifiant. Pour les bénévoles des cours de français, c'est une occasion unique d'aider quelqu'un qui débute dans ce pays.*



Pour Jean-Philippe, 62 ans, coordinateur bénévole de notre Boutique d'Yverdon-les-Bains, le bénévolat est un moyen de donner à son tour :

*Je me rends compte que les jours où je suis à la Boutique sont ceux où je me sens le mieux. J'ai quelque chose à faire pour les autres. Après presque un an, je réalise que je peux agir avec sincérité, sans artifices. Contrairement à un emploi rémunéré, où il peut y avoir des postures de complaisance, le bénévolat est direct, terre-à-terre et authentique.*



Le bénévolat a évolué d'un modèle\* «vertical», basé sur une aide unilatérale, à une relation plus «horizontale», fondée sur l'entraide et l'échange. Aujourd'hui, il ne s'agit plus uniquement d'offrir du temps, mais de participer activement à une dynamique de solidarité et de partage. Les bénévoles ne sont plus de simples

exécutant-e-s; ils et elles s'impliquent pleinement dans l'association, pouvant aller parfois jusqu'à prendre des décisions. Dans un monde où l'isolement est de plus en plus marqué, cet engagement renforce les liens sociaux et crée des interactions enrichissantes pour toutes et tous.

## Comment rejoindre notre réseau de bénévoles?

Pour devenir bénévole, il est nécessaire d'être majeur-e, de posséder un titre de séjour valide et de maîtriser le français. Nous demandons aux futur-e-s bénévoles de remplir un formulaire en ligne et de joindre un CV. L'objectif est de s'assurer que la mission confiée corresponde aux compétences et aux attentes de chacun et chacune. Comme l'explique Ellia Meylan, spécialiste bénévolat chez Caritas Vaud depuis six ans:



*La question n'est pas tant de savoir quelles activités sont disponibles, mais plutôt ce que la personne peut apporter en fonction de son temps à disposition, de ses compétences, des besoins du terrain et de son lieu d'habitation. Nous privilégions un bénévolat de proximité et de moyen à long terme, cela peut aussi être un critère décisif pour certaines personnes.*

Par exemple, une personne ayant des compétences administratives pourra aider un-e bénéficiaire à gérer ses documents dans le cadre d'un mentorat.

Une fois l'engagement validé, les futur-e-s bénévoles participent à une journée d'introduction à l'engagement bénévole obligatoire afin de bien cerner leur rôle et de mieux définir les limites de leur implication. Un suivi régulier est ensuite assuré avec leur coordinateur-ice.

Le bénévolat est accessible à toutes et tous, quel que soit le temps dont chacun-e dispose: que vous puissiez offrir deux heures par semaine ou un engagement plus soutenu, chaque contribution est précieuse et renforce notre impact sur le terrain.

L'engagement bénévole dépasse la simple action ponctuelle: c'est une aventure humaine enrichissante qui permet de créer du lien et d'avoir un réel impact. Nous adressons notre plus profonde gratitude à toutes celles et ceux qui, par leur engagement, contribuent à bâtir un monde plus juste. ■■■



Découvrez toutes les possibilités de bénévolat et participez à une action qui contribue à un monde plus solidaire, à votre échelle!

**Devenir bénévole chez Caritas Vaud, c'est aussi bénéficier de certaines garanties:**

- La couverture accident prise en charge lors de l'activité bénévole
- Le défraiement en transport du trajet domicile-bénévolat
- Un catalogue de formations gratuites, proposées en collaboration avec la Croix-Rouge, Pro Senectute et nos propres équipes (1 à 3 par an maximum)
- Des formations spécifiques en lien avec l'activité.

[www.caritas-vaud.ch/benevolat](http://www.caritas-vaud.ch/benevolat)



Publicité

\* Source : « Futur antérieur - Le bénévolat en pleine mue », émission RTS, 2018

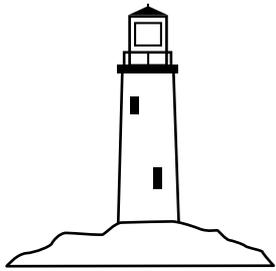
**L'INFORMATION N'A JAMAIS EU AUTANT DE VALEUR.**

**Investissez dans son indépendance!**

Abonnez-vous dès 17.-/mois



**LE COURRIER**



# Anne Bory: Quand l'art donne des couleurs à la solidarité

— Texte: Joëlle Jungo

Les fresques murales de l'illustratrice vaudoise transforment le Phare, lieu d'accueil et d'insertion, en une oasis de repos et d'espoir. Rencontre avec une artiste engagée.

Dans l'escalier étroit du Phare, un lieu regroupant un centre de jour, un hébergement d'urgence ainsi que des logements de transition de Caritas Vaud, au cœur d'un espace qui peut être souvent synonyme de difficultés, s'élèvent des envolées d'oiseaux, des touches de légèreté et de mouvement. Ces fresques murales, créées avec soin et générosité par Anne Bory, illustratrice, transforment ces lieux en oasis de repos et d'espoir. Rencontre avec une artiste engagée.

## Un parcours au croisement du social et de l'artistique

Formée à l'École d'arts appliqués de Vevey, Anne Bory commence sa carrière comme décoratrice avant de se tourner vers l'illustration. Son travail, souvent réalisé pour des projets culturels ou sociaux, explore des thèmes universels comme l'eau, la végétation, les oiseaux, créant des œuvres qui résonnent par leur légèreté et leur accessibilité.

«Les grands envols d'oiseaux m'inspirent énormément. Ce mouvement aérien permet d'apporter de la légèreté et de guider le regard, une sensation essentielle dans un lieu social comme celui-ci.»

## Une première fresque pour une belle cause

L'histoire de ce projet débute par un appel de Charlotte Dodon, responsable du Phare, situé au cœur du quartier de la Fondation Esp'Asse à Nyon. Parmi les artistes contactés, Anne est la seule à adhérer pleinement à l'idée d'une fresque murale, convaincue par la dimension humaine et esthétique du projet.

«Cela faisait longtemps que je rêvais de peindre une fresque. Ce défi, dans un lieu qui fait sens pour moi et si proche de mon atelier situé dans le même espace, m'a tout de suite attirée.»

Créer une fresque, c'est aussi relever des défis techniques et logistiques. Les peintures ont été offertes



anne\_bory



Découvrir  
l'univers  
d'Anne Bory



annebory.ch



par des entreprises locales, mais Anne a dû composer avec des matériaux variés et des contraintes de séchage, ajustant ses couleurs par mélange. Ces limites n'ont fait que renforcer son engagement: «Travailler avec ces contraintes a été une super expérience. Cela m'a permis de sortir de ma zone de confort et d'apporter une autre dimension à la réalisation de la fresque.»

## Des murs qui racontent une histoire

En peignant, Anne voulait offrir plus qu'une simple décoration. Ses fresques incarnent un message d'accueil et de bienveillance.

«J'avais envie de proposer une fresque vivante et qui contribue à apporter une modeste respiration aux bénéficiaires du centre. Je voulais leur offrir une touche de couleur, quelque chose de vivant, qui leur apporte une respiration dans des lieux quelque peu exigus.»

Les motifs d'oiseaux, universels et apaisants, sont pensés pour parler au plus grand nombre, quels que soient leur origine et leur vécu. Le phare guide les personnes dans les espaces d'accueil et les rochers sont pensés comme des îlots de repos pour les bénéficiaires.

## L'art comme soin et invitation

Pour Anne, l'art dans un lieu comme celui-ci va bien au-delà de l'esthétique. «Peindre directement sur les murs, c'est une manière de prendre soin de l'espace et des personnes qui y vivent. Ainsi, en proposant un lieu soigné où l'on a mis du temps et de l'attention, cela participe à diffuser un message d'accueil et de bienvenue.»

Elle souligne l'importance de la matérialité: «La matière, le pinceau, le rendu fait main n'apporte pas qu'une image, mais également une présence.»

Le projet ne s'arrête pas aux fresques murales. Les bénéficiaires de l'Espace Essor, un lieu d'insertion socio-professionnelle, participeront en créant des oiseaux en bois suspendus, prolongeant le thème du mouvement et de l'envol. Cette dimension collective illustre l'esprit de solidarité qui anime le lieu.

Pour Anne, ce projet fut une aventure humaine enrichissante. «Cela m'a apporté énormément. Chaque jour, quelqu'un s'arrêtait pour discuter, échanger. Apprendre à connaître les personnes et m'imprégner de l'ambiance ont donné un sens profond à mon intervention.»

Elle invite les lecteurs et lectrices à découvrir son univers, tout en soulignant l'importance de ces initiatives où l'art rencontre la solidarité.

Avec ses fresques, Anne Bory laisse une empreinte durable, une preuve que l'art, même dans les lieux les plus modestes, peut transformer les espaces et les cœurs. ■■■

Regarder  
la vidéo



Un grand merci aux  
entreprises suivantes pour  
leur don de matériel  
de peinture, sans lequel  
la fresque n'aurait pas pu  
être réalisée !

Dubat SA, Pelichet Posse SA,  
Claessens – Jallut,  
Riviera Couleurs SA,  
Porte de Nyon Do it & Garden

# Mentorat: l'accompagnement personnalisé comme solution clé



— Texte: Valentina Staedler

Chez Caritas Vaud, l'engagement bénévole prend différentes formes. Avec un réseau de 850 bénévoles actif·ve·s (voir l'article pp. 12-13), chacun et chacune apporte son soutien à travers différentes activités, dont le mentorat.

Les mentors jouent un rôle clé en accompagnant individuellement celles et ceux qui souhaitent gagner en autonomie et renforcer leurs compétences. Le mentorat repose sur un échange dynamique entre un·e mentor·e bénévole et un·e mentoré·e. Il ou elle s'adapte aux besoins variés des bénéficiaires (aide dans les démarches administratives, gestion budgétaire, ou encore la maîtrise des outils numériques), pour atteindre, grâce à cet accompagnement, des objectifs tels que: trouver un logement, mieux gérer ses finances ou développer des compétences digitales. Cette approche flexible permet d'ajuster les rencontres en fonction des priorités du ou de la mentoré·e, assurant ainsi une efficacité maximale.

À la différence des ateliers collectifs, le mentorat permet une progression sur mesure, ajustée au rythme et aux priorités du ou de la mentoré·e. Ce cadre favorise l'apprentis-

sage et la montée en compétences dans un environnement bienveillant. Il encourage également la prise d'initiatives et la mise en pratique immédiate des connaissances acquises. Comme le souligne Marco, bénévole depuis dix ans:

**«Lors de la première rencontre, j'essaie de mettre en confiance le ou la bénéficiaire. Je lui dis que demander de l'aide n'est pas un signe de faiblesse, mais un signe de responsabilité et que je suis là pour l'aider et le-la soutenir. J'avancerai avec lui ou elle, mais pas à sa place. Il est important que la personne gagne en autonomie et puisse à la suite du mentorat avoir les clés pour se débrouiller par elle-même.»**

Cette philosophie guide l'ensemble du programme, offrant aux bénéficiaires une expérience enrichissante et durable.

Le programme est encadré par deux coordinatrices et un coordinateur qui assurent son bon fonctionnement et veillent à l'atteinte des objectifs fixés. Un suivi régulier est instauré entre le-la mentoré·e, le-la mentor·e et les coordinateur·rice·s afin d'ajuster l'accompagnement si nécessaire. Des bilans périodiques permettent de mesurer les progrès, d'identifier les éventuels défis et d'adapter la méthodologie en conséquence. En 2024, ce sont 338 suivis individualisés qui ont été réalisés dans ce cadre, témoignant du succès et de la nécessité du mentorat.

L'impact est tangible. Isabel, 42 ans, bénéficiaire du Mentorat informatique, raconte: «Après plusieurs an-

nées comme mère au foyer, je me sentais déconnectée du monde professionnel. Grâce au mentorat, j'ai appris à utiliser Word, Excel et à préparer mes candidatures. Mon mentor m'a également aidée à mieux structurer mes recherches d'emploi et à comprendre les attentes des employeurs. Aujourd'hui, je suis prête à retrouver un emploi et j'ai repris confiance en mes compétences.»

En quelques mois, ces accompagnements offrent des solutions concrètes aux bénéficiaires pour renforcer leur autonomie et aborder l'avenir avec plus de confiance. Chaque parcours est unique, mais tous partagent un même objectif: donner aux mentoré·es les clés nécessaires pour avancer avec assurance et saisir de nouvelles opportunités professionnelles et personnelles. ■■■

## À qui s'adressent nos mentorats

### **Mentorat Tout compte fait:**

toute personne majeure domiciliée dans le canton de Vaud souhaitant apprendre à mieux gérer son administratif et son budget (hors bénéficiaires du revenu d'insertion).

### **Mentorat informatique:**

toute personne majeure dans le canton de Vaud qui rencontre des difficultés économiques (minimum A2 en français).

### **Mentorat DUO:**

pour les personnes bénéficiaires du revenu d'insertion.



Marco Coletta,  
mentor bénévole.



# Ce que l'Espace Essor\* a été pour moi !

— Témoignage

*Ce programme a été très bénéfique pour moi, car il m'a redonné une certaine confiance en moi que j'avais un peu laissée de côté depuis quelques années, aussi bien au niveau créativité qu'au niveau personnel.*

*Je remarque à ce jour que je peux toujours me lever le matin, être à l'heure pour effectuer mes tâches et être en très bonne forme physique. De plus, je ne doute plus de ma capacité à intégrer un groupe de personnes, quelle que soit la culture ou la nationalité.*

*Ce programme a tout simplement été bénéfique et d'une grande utilité personnelle pour moi et je regrette juste qu'il ne dure pas plus longtemps, car je pense que j'ai encore pas mal de valeurs et de richesses à gagner à travers ce programme. Je peux ainsi le recommander à tous ceux et toutes celles qui désirent acquérir un enrichissement personnel.*

*Les intervenants sont à l'écoute, ouverts au dialogue et d'une ouverture d'esprit totale, ce qui manque beaucoup dans la société actuelle...*

*Les vraies valeurs humaines...*

Cédric Tercier



*Ce que le CASI a été pour moi !*  
*Ce programme a été très bénéfique pour moi, car il m'a redonné une certaine confiance en moi que j'avais un peu laissée de côté depuis quelques années. Je remarque à ce jour que je peux toujours me lever le matin, être à l'heure pour effectuer mes tâches et être en très bonne forme physique. De plus, je ne doute plus de ma capacité à intégrer un groupe de personnes quelle que soit la culture ou la nationalité.*  
*Ce programme a tout simplement été bénéfique et d'une grande utilité personnelle pour moi et je regrette juste qu'il ne dure pas plus longtemps car je pense que j'ai encore pas mal de valeurs et de richesses à gagner à travers ce programme. Je peux ainsi le recommander à tous ceux et toutes celles qui désirent acquérir un enrichissement personnel.*  
*Les intervenants sont à l'écoute, ouverts au dialogue et d'une ouverture d'esprit totale, ce qui manque beaucoup dans la société actuelle...*  
*Les vraies valeurs humaines...*  
*Cédric Tercier*

# Appels à votre soutien

En plus de problématiques rencontrées au quotidien, l'augmentation du coût de la vie met en difficulté nombre de ménages... Notre service social accompagne des hommes et des femmes qui ont besoin de votre soutien afin de retrouver leur autonomie. Un grand merci d'avance !

## — 512 Une maman solo avec son petit garçon en difficulté

Il s'agit d'un petit garçon de 6 ans qui rencontre des difficultés et doit être suivi dans un centre d'accueil de jour spécialisé. Malheureusement la maman, qui élève seule son enfant, est dans l'impossibilité d'assumer les déplacements pour l'amener au centre. Il y aurait une solution avec un transport spécifique, mais cela a un prix que Madame ne peut pas se permettre. C'est pourquoi nous nous permettons de solliciter votre aide ! Le montant de la demande est de **900 fr.**

## — 514 Une maman seule en difficulté financière face à la naissance de son second enfant

Madame, déjà maman d'une adolescente, fait face à des difficultés financières à la suite de la naissance de son enfant en raison d'une baisse de revenus. Le papa ne participe pas et pour des questions administratives, l'ouverture de ses droits est retardée. Nous vous sollicitons pour le paiement d'un mois de loyer et le financement d'un examen médical précoce de grossesse non pris en charge par la LAMal, pour un total de **1700 fr.**

## — 516 Madame ne peut pas payer son loyer à la suite de soucis de santé

Madame a vécu des années de violences domestiques et a été obligée de s'enfuir, tout quitter pour tenter de trouver une vie plus calme et sereine. Elle a trouvé un équilibre émotionnel et social plus stable, mais l'aspect financier est toujours précaire alors qu'elle a toujours travaillé, souvent dans des métiers difficiles physiquement. Aujourd'hui elle en subit les conséquences et des problèmes médicaux surgissent, ne lui permettant plus de payer son loyer. Une aide de votre part de **1400 fr.** lui serait utile pour conserver un toit.

## — 513 Une maman seule avec sa fille fait face à des problèmes de santé

Madame a rencontré de gros problèmes de santé qui ne lui ont pas permis de travailler. Durant cette période, elle a eu un gros manque à gagner, ce qui a rendu difficile le paiement du loyer. Toujours en convalescence et en raison d'un second traitement, Madame doit encore prolonger son arrêt de travail de deux mois. Obtenir une aide financière permettrait de soulager Madame pendant cette période et de compenser la perte de revenu liée à son incapacité de travail. Le montant de la demande est de **1850 fr.**

## — 515 David, papa solo, a besoin d'aide pour payer ses factures médicales

David est un papa solo qui s'est cassé le pied à la suite d'une malencontreuse chute. Il a travaillé dur pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa fille. Il avait retrouvé une stabilité financière et en était fier. Deux opérations, programmées sur deux années différentes, ont eu raison de son budget: il ne peut pas assumer ces frais supplémentaires. C'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité en vous demandant la somme de **1300 fr.** correspondant aux frais médicaux lui incombant.

## — 517 Un couple de parents en difficulté à la suite d'un licenciement économique

Monsieur et Madame sont un couple avec un enfant. À cause du Covid-19, ils ont été contraints de fermer leur entreprise. S'ils ont rapidement retrouvé un emploi, l'un d'eux a subi un licenciement économique. Aujourd'hui, le couple se retrouve confronté à des factures en retard et des dettes qu'il n'arrive pas à honorer. Nous sollicitons votre générosité pour réunir **1600 fr.** afin de leur permettre d'envisager leur avenir avec plus de confiance.

## — 518 Madame a besoin de soins pour ses dents après des violences domestiques

Après des années de violences domestiques, Madame souhaite pouvoir faire soigner sa dentition abîmée par les coups ainsi que par la maladie qu'elle ne pouvait pas soigner. Aujourd'hui, Madame se bat pour être reconnue en tant que victime et essaie de se reconstruire, raison pour laquelle nous vous demandons **1700 fr.** afin de payer une partie de ses soins.



## 519 Mère célibataire qui se bat pour sa survie et celle de son enfant

Madame K. vit actuellement en foyer d'urgence avec son fils de 2 ans. Abandonnée par le papa de l'enfant, Madame se bat quotidiennement pour subvenir aux besoins de son garçon et aux siens. Madame K. travaille en tant que gardienne d'enfants, mais son maigre salaire ne lui permet pas de couvrir les frais médicaux pour elle et son fils. En effet, l'enfant doit souvent aller chez le pédiatre et Madame a des problèmes de santé qui l'amènent à avoir un suivi continu. Nous faisons donc appel à votre générosité pour un montant de **1550 fr.** Cette somme permettra de payer les frais médicaux de Madame et de son fils. Madame pourra donc continuer sereinement à prendre soin de sa santé ainsi que de celle de son enfant.

## 520 Jeune maman qui vit seule avec son enfant en situation de handicap

Cette jeune maman a traversé un enfer durant ces dernières années. Cependant, grâce à une force de caractère impressionnante, Madame arrive gentiment à tourner la page sur cette période si difficile. Elle peut se consacrer à l'éducation de son enfant en situation de handicap avec davantage de sérénité. Néanmoins, son quotidien reste extrêmement fatigant et elle vit parfois des périodes de découragement. Nous nous permettons donc de vous solliciter pour un montant de **1600 fr.** Cette somme permettra à Madame d'assumer quelques factures courantes qu'elle ne peut pas payer avec son maigre revenu actuel.

## 521 Après des années de sans-abrisme, Monsieur a retrouvé un emploi mais a besoin d'aide pour régler quelques factures

Monsieur N. a traversé de nombreuses années de grande précarité, vivant sans domicile fixe et subsistant grâce à des petits travaux occasionnels. Malgré des périodes de découragement, il a su faire preuve de persévérance et, grâce à sa bienveillance et au réseau qu'il a su tisser, il a retrouvé un emploi à temps partiel. Aujourd'hui, pour stabiliser sa situation et repartir sur de meilleures bases, il doit faire face à des factures qui dépassent ses modestes ressources. Un soutien financier de **1400 fr.** de votre part lui permettrait de franchir cette étape difficile et de poursuivre sa réinsertion dans de meilleures conditions.

IBAN CH57 0900 0000 1001 5792 5

**Merci beaucoup de votre soutien !**

**Un don, quel que soit le montant, nous permet d'aider des familles ou des personnes en difficulté, dont certaines situations sont présentées ici.**

En utilisant le bulletin de versement code QR avec la mention « Appels à votre soutien », vous apportez votre aide par rapport aux situations mentionnées ci-dessus ou semblables si le montant dépasse la demande. Les dons du Caritas.mag d'octobre 2024 ont rapporté la somme de 10'144.- fr. **Mille mercis**

## Adresses

### Épiceries Caritas

**Lausanne** \_ avenue de Morges 26

**Renens** \_ rue du Midi 4

**Vevey** \_ avenue Reller 4

**Yverdon** \_ rue d'Orbe 27

### Boutiques de deuxième main

**Téléphone** \_ 021 622 06 22

**Lausanne** \_ avenue de Morges 33

**Lausanne** \_ rue du Tunnel 9

**Clarens** \_ rue des Vergers 14

**Nyon** \_ rue de la Combe 9

**Vevey** \_ avenue de Corsier 6

**Yverdon** \_ rue de la Maison-Rouge 11

### Espaces Essor (anciennement CASI)

**Lausanne et région** \_ Chemin de la Colline 6, 021 625 46 76

**Nyon** \_ La Côte, Route de l'Etraz 20a, 022 361 03 84

**Vevey** \_ Riviera, Rue du Clos 8, 021 923 78 50

**Yverdon** \_ Nord vaudois, Rue des Uttins 38, 024 447 84 70

**Programme DUO** \_ 021 317 59 80

**Service social et assainissement de dettes** (sur rendez-vous)

**Lausanne** \_ 021 317 59 80

**Morges** \_ 021 811 04 20 et 021 804 98 98

**Nyon** \_ (locaux CSR), 022 365 77 00

**Bex** \_ (locaux CSR), lu, je et ve, 024 557 27 27

**Vevey** \_ 021 923 78 52

**Permanence Parlons Cash** \_ 0840 432 100

### Permanences accueil

**Vevey** \_ rue de Fribourg 11, lu 15h - 18h, me 14h - 17h

**Nyon** \_ route de l'Etraz 20b, lu 14h30 - 17h30, me 9h - 12h,

### Hébergements d'urgence

**Vevey** \_ Le Hublot, Rue du Clos 13, 021 921 49 00

**Yverdon** \_ La Lucarne, Courtil-Maillet 23, 024 420 33 62

**Nyon** \_ Le Phare, route de l'Etraz 20a, 024 445 01 23

Toutes les nuits, 19h - 8h

### Cours de français

**Nyon** \_ 079 621 43 93

**Yverdon** \_ 024 425 32 48

**Gland** \_ 079 621 43 93

**Orbe, Chavornay** \_ 079 289 10 88

**Mentorat Tout Compte Fait** \_ 079 342 23 99

### Centrale alimentaire de la région

**lausannoise** \_ (CA-RL), chemin de la Colline 11, 021 622 06 22

### Administration

Chemin de la Colline 11, Lausanne, 021 317 59 80

### Services en partenariat

**SAJE – aide juridique aux exilés** \_ Rue Enning 4, Lausanne, 021 351 25 51



Je fais un don!

# 50'000

heures accomplies en 2024 grâce  
à nos 850 bénévoles

**Merci !**

Engagez-vous à nos côtés  
[www.caritas-vaud.ch/benevolat](http://www.caritas-vaud.ch/benevolat)

